

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE DU  
ET DE LA



TIERS-ORDRE  
TERRE SAINTE.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ VOUS.

Après avoir créé les animaux et l'homme Dieu les bénit en disant : Croissez et multipliez vous.—*Croissez*, c'est-à-dire, grandissez, développez vous, devenez plus parfaits. Tout ce qui a été créé, en effet, va graduellement d'un état très-imparfait jusqu'à la perfection totale qui lui est assignée par Dieu.

*Multipliez-vous*.—C'est-à-dire, devenez plus nombreux par la reproduction. L'arbre venu d'une semence produit à son tour une multitude de grains nouveaux qui, eux aussi, peuvent devenir des arbres. C'est de la sorte que se réalise en eux l'ordre divin.

Les âmes sont pareillement, à leur manière, soumises à la même loi. Voyez les saints, voyez S. François. Dans la *Revue* nous vous avons rappelé jusqu'ici par quels moyens le Sauveur a transformé ce jeune mondain en un homme tout céleste : bientôt vous verrez venir à lui des multitudes désireuses de l'imiter.

Une remarque : bien que la croissance de l'individu précède sa multiplication, il ne faudrait pas croire cependant que celle-ci ne se produise que quand celle-là est terminée complètement. Non, car le développement complet ne se peut obtenir sans l'accroissement. Ainsi, S. François a trouvé dans la compagnie de ses frères un moyen nouveau de sainteté. Il a grandi encore en vertus après qu'il eut reçu des disciples, des imitateurs.

Mais, direz-vous, à quoi tendent ces considérations ?

Le voici.

Nous voudrions développer la *Revue* en la faisant paraître deux fois par mois. Elle ne vous transmet pas tout ce que nous avons à vous dire ; elle est trop petite pour contenir toute la matière à vous envoyer. Que de belles, bonnes, touchantes et pieuses instructions nous aurions à vous donner ! Et force nous est de les garder sans vous en faire part ! Si notre messenger vous arrivait tous les quinze jours il pourrait vous en porter quelques-unes.

Que faire ?

C'est bien simple, direz-vous ? Imprimez-le tous les quinze jours, et ce sera fait !

Eh bien, soit ! Mais à une condition, c'est que vous nous

aidez. Ce ne sera pas difficile. Amenez nous de nouveaux abonnés, de telle sorte que votre nombre soit doublé, et nous de notre côté, nous doublerons l'arrivée de la *Revue*. Unissons nous pour réaliser la parole divine : croissez et multipliez ; l'accroissement viendra de notre part ; vous, vous ferez la multiplication. Cela vous va-t-il ? Voulez-vous nous donner de nouveaux abonnés ? Nous vous servirons une lecture plus abondante et aussi, espérons le, plus salulaire.

Pour le moins vous êtes *douze mille* Tertiaires tant en Canada qu'aux Etats. Serait-il impossible que sur ces douze mille lecteurs nous trouvions *trois mille abonnés* ? Un sur quatre n'est pas trop, assurément. Et on peut les trouver ; que l'on annonce la *Revue* aux Tertiaires qui ne la connaissent pas. Il y en a aux Etats et au Canada qui ne l'ont pas encore vue. De temps à autre j'en reçois des preuves.

Et puis, pourquoi ne pas la montrer même aux personnes étrangères au Tiers-Ordre ? Un certain nombre d'entre elles, nous le savons, la reçoivent déjà. D'autres l'accueilleraient volontiers, sans aucun doute, si on le leur présentait. De la sorte nous obtiendrons facilement de *quatre à cinq mille* abonnés. C'est alors que l'imprimerie pourrait se monter convenablement et vous bien servir.

Allons, chers Frères et Sœurs en S. François, à l'œuvre : c'est pour Dieu, c'est pour Notre Séraphique Père, c'est pour l'Eglise, c'est pour vous !

Que le discréttoire de chaque fraternité se fasse zéléteur auprès des Tertiaires de l'endroit ; que les Tertiaires se fassent aussi zéléteurs auprès des autres chrétiens de la paroisse ou des paroisses environnantes, et le résultat désiré sera obtenu.

Le sera-t-il pour Janvier 1892 ?

 Pour encourager nos zéléteurs ou zélétrices, la Gérance donnera UN ABONNEMENT GRATUIT à toute personne qui lui enverra le prix de douze abonnements, soit \$12.00. Elle ne demandera que 50.75 à quiconque enverra le prix d'au moins six abonnements. Autrement dit, qui enverra \$6.75 recevra sept Nos.

Il serait bon que les zéléteurs et zélétrices pussent dans le mois de novembre nous mettre au courant du résultat de leurs efforts, afin que le tirage fait en décembre fut en rapport avec le nombre des abonnés. Nous voudrions servir tout le monde sans être obligés de composer et d'imprimer à nouveau le mois de Janvier, et d'autre part cependant, on le conçoit, nous ne pouvons imprimer d'avance des milliers de numéros qui nous resteraient. Ce serait une perte inutile pour l'œuvre de la *Revue* et en définitive pour nos abonnés qui supportent les frais d'impression.

Le mois prochain nous indiquerons un moyen de collecter le prix des abonnements.

LA REDACTION.

S. FRANÇOIS D'ASSISE.

X

Depuis son pèlerinage à Rome, " François commence à prier Dieu de diriger sa voie. (3 comp.) Il ignorait encore comment il se comporterait ; il comprenait seulement que le négoce spirituel commence par le mépris du monde, et que pour devenir chevalier du Christ, il faut d'abord triompher de soi-même (S. Bonav.)

" Il ne manifestait à personne son secret, et sous ce rapport il ne demandait conseil à personne. Dieu seul qui avait commencé à le guider, et quelques fois aussi l'évêque d'Assise, l'instruisaient. C'est qu'à cette époque, la vraie pauvreté, qu'il préférait à toute autre chose de ce monde, dans laquelle il voulait vivre et mourir, ne se rencontrait chez personne. (3 Comp. c. 3).

" Ainsi, encore séculier, il a déjà un esprit religieux et l'Esprit St. lui donne fréquemment ses leçons lorsqu'il délaisse les plaies publiques pour se retirer dans la solitude. Cette douceur première qui l'a pénétré pleinement au commencement, et qui ne se retira jamais de lui tant qu'il vécut, l'arrache de ce monde et l'attire vers Dieu. (2 Célano, c. 5).

" Or, un jour qu'avec ferveur il priait le Seigneur, celui-ci lui répondit :

" François, échange l'esprit avec les choses que tu as aimées en homme charnel, remplace les vanités par les choses spirituelles. Prends les amertumes au lieu des douceurs ; méprise-toi si tu veux me connaître ; car ce que je te dis maintenant te plaira seulement quand tu auras opéré ce renversement. Désormais, si tu veux connaître ma volonté, tu dois mépriser et haïr tout ce que tes sens ont aimé et recherché. Une fois entré dans cette voie, tu trouveras insupportable et amer ce qui te paraissait suave et délicieux, et dans ce qui te faisait horreur, tu goûteras une douceur et une suavité sans mesure. (2 Célano, c. 5-3 Comp. c. 4).

" Ces paroles mettent François au comble de l'allégresse, et fortifié par l'esprit de Dieu il est contraint d'obéir sur le champ aux ordres divins et d'expérimenter la chose.

" Or, il avait naturellement horreur des lépreux qui lui paraissaient la chose du monde la plus horrible à voir.

Leur vue lui était tellement amère qu'il ne voulait ni les regarder, ni même s'approcher de leur habitation. Forcé cependant lui était, ou de les voir quelquefois ou de passer près de leurs maisons ; alors, bien que, par pitié, il se sentit porté à leur faire l'aumône, par l'intermédiaire d'autrui, néanmoins il détournait toujours son visage et, de ses mains, il se fermait les narines, fut-il à deux milles des lépreux.

“ Et voilà qu'un jour, chevauchant près d'Assise, il rencontre inopinément un de ces infortunés. Un immense dégoût, l'horreur le saisissent comme d'habitude . . . Mais il se souvient de sa résolution, déjà mise en pratique, de devenir parfait, il se rappelle que pour devenir soldat du Christ il doit d'abord se vaincre lui-même . . . Non, il ne transgressera par l'ordre venu du Ciel ; il a donné sa parole là plus sacrée ; il ne la brisera pas. Il se fait donc violence, se surmonte, descend de cheval et court vers le lépreux pour le baiser.

“ Le lépreux comptant sur une aumône lui tend la main. François y dépose sa pièce de monnaie, et lui baise la main. Il reçoit de ce malheureux le baiser de paix, remonte à cheva' et se remet en route, non sans jeter un dernier regard sur le lépreux. Mais, ô merveille, il a beau se tourner deci delà, il ne le voit plus ! Pourtant la plaine l'environnait au loin et nul obstacle ne pouvait empêcher son regard de l'embrasser toute entière.

“ Plein d'admiration et de joie, ils se met à chanter de tout coeur les louanges de Dieu se proposant bien de faire désormais toujours de mieux en mieux. Asusi le voyons nous depuis ce moment se mépriser de plus en plus, jusqu'à ce que, par la grâce de Dieu, il soit pleinement vainqueur de lui-même.

“ Ainsi au bout de quelques jours, voulant renouveler son précédent exploit, il se rend, muni d'une forte somme d'argent, à l'hôpital des lépreux. Là il réunit tous ensemble ces infortunés, donne à chacun une pièce de monnaie et lui baise la main et la bouche.

“ En se retirant il trouve que la vue et le toucher des lépreux, auparavant si amers pour lui, sont maintenant chose douce à son âme et à son corps (1).—Donc, prenant ainsi les choses amères pour douces, il se prépare virile-

---

(1) Dans son Testament, Notre Séraph. Père dit également : “ Lorsque j'étais dans le péché il me semblait par trop amer de voir des lépreux. Mais le Seigneur lui-même me conduisit parmi eux, et je me montrai miséricordieux à leur égard. En les quittant, ce qui m'avait paru amer me fut changé en douceur de l'âme et du corps.”

ment à faire tout le reste. Il devient, par la grâce de Dieu, tellement familier avec les lépreux et leur ami, qu'il demeure avec eux. Il les sert humblement, avec soin, il lave leurs plaies putrides et essuye la corruption de leurs ulcères, comme son testament en fait foi". (S. Bonav. 3 Comp, c. 4. Célanò).

A propos des lépreux, nous ferons remarquer avec M. l'abbé Riche, dans sa traduction des Fioretti (chap. 25) que " la lèpre au moyen-âge avait pris un caractère sacré aux yeux de l'Eglise et des fidèles ; on la regardait généralement comme une marque toute spéciale de l'attention divine. Cette maladie mystérieuse et inaccessible à la science humaine était en vénération parmi les chrétiens d'alors. Les lépreux recevaient du peuple les noms les plus doux et les plus consolants. On les appelait *les malades de Dieu, les chers pauvres de Dieu, les bonnes gens*. On aimait à se rappeler que Jésus lui-même avait été désigné par l'Esprit St. comme un lépreux ; qu'il avait choisi le lépreux Lazare pour symbole de l'âme élue ; qu'il avait souvent pris lui-même cette forme pour apparaître à ses Saints sur la terre.—En outre, c'était par suite des pèlerinages en Terre Ste. et des Croisades que la lèpre s'était le plus répandue en Europe, et cette origine ajoutait à son caractère sacré. S. François voulait que ceux de ses frères qui n'avaient point d'étude ni de talent pour la prédication s'employassent au service des lépreux. Quand on demandait à entrer dans son Ordre, il ne manquait pas d'avertir les postulants qu'il faudrait servir *les chers pauvres de Dieu*, et il renvoyait ceux qui n'avaient par le courage de se résoudre à un tel ministère. Il appelait aussi les lépreux *les frères chrétiens*, comme par excellence."

Et puisque nous en sommes à parler des rapports de Notre Père avec les lépreux, nous allons citer ici le Chapitre XXV des *fioretti* qui raconte

Comment S. François guérit un lépreux de l'âme et du corps :

" Des frères se trouvant au service des malades dans un hôpital voisin du couvent où restait alors le Saint, ils y rencontrèrent un lépreux si impatient, si intraitable et si méchant que chacun le croyait, ce qui était vrai d'ailleurs, possédé du démon. On l'entendait proférer les paroles les plus grossières, il frappait ceux qui le servaient, et il allait même jusqu'à blasphémer le Christ béni et sa très-sainte Mère, la vierge Marie ; enfin, c'était au point que l'on ne trouvait plus personne qui pût ou qui voulut le soigner. Les frères savaient bien supporter avec patience

les injures et les insultes qui leur étaient adressées, ils étaient même heureux de trouver là un moyen d'accroître leur mérite ; mais ils ne pouvaient s'accoutumer aux blasphèmes qu'ils entendaient vomir contre le Christ et sa sainte Mère. Ils finirent donc par se déterminer à renoncer au service du lépreux, si saint François y consentait ; et, comme il se trouvait alors tout près de l'hôpital, ils lui firent aussitôt connaître le parti qu'ils désiraient prendre. A la nouvelle qu'il en reçut, le Saint vint lui-même trouver le malade ; il l'aborde, en le saluant par ces paroles : " Dieu vous donne la paix mon très-cher frère. " — " Eh ! quel'e paix peut-il me donner, répondit le lépreux, maintenant qu'il m'a privé de tout calme et de tout bien, maintenant qu'il a fait de mon corps un cadavre fétide et pourri ? " — " Ne désespérez pas mon fils, reprit saint François ; si Dieu nous envoie ici-bas les infirmités corporelles, c'est pour le salut de nos âmes. Oui, soyez-en sûr, ces tribulations sont pour nous la source de grands biens, si nous savons les supporter avec résignation. " — " Comment donc me parler de résignation, répliqua le malade, quand jour et nuit je suis tourmenté par la douleur ? Et puis, mon infirmité n'est pas la seule chose qui me fasse souffrir ; les frères que vous m'avez donnés pour me soigner ne me servent pas comme ils le devraient. " Le Saint connut alors, par révélation, que ce lépreux était possédé du malin esprit ; il se retira et se mit en prière, implorant la miséricorde de Dieu sur cet infortuné. La prière terminée, il retourne vers lui et lui dit : " Mon fils, puisque vous n'êtes pas content de nos frères, je veux désormais vous soigner moi-même. " — " Volontiers, répondit le malade, mais que pourrez-vous faire de plus que les autres ? " — " Tout ce que vous voudrez, " reprit saint François. — " Eh bien ! dit le lépreux, je vous demande que vous me laviez tout le corps, car l'odeur qui s'en exhale est si infecte, que je ne puis plus me souffrir moi-même. " Le Saint fit aussitôt chauffer de l'eau avec des herbes aromatiques ; puis après avoir dépouillé le lépreux de ses vêtements, il se mit à le laver de ses propres mains, tandis qu'un frère lui versait l'eau dont il avait besoin. Alors, par un miracle tout divin, la lèpre disparut de chaque partie du corps à mesure que saint François la lavait, et les chairs devinrent parfaitement saines. Mais là ne se borna pas le prodige ; en même temps que le corps se guérissait, l'âme commençait aussi à prendre un état meilleur. Le lépreux, sentant sa guérison, éprouva, dès lors, une grande componction et un vif repentir de ses fautes, et il fondit en

larmes. Ainsi, pendant que l'eau, à l'extérieur, purifiait le corps de la lèpre, l'âme aussi, par le repentir et les larmes, se purifiait, à l'intérieur, des souillures du péché.

Lorsqu'il se vit entièrement guéri et du corps et de l'âme, le lépreux demanda humblement le pardon de ses fautes, et il s'écriait tout en pleurs : " Malheur à moi ! les paroles grossières et les injures dont j'ai accablé les frères qui me servaient, mes impatiences et les blasphèmes que j'ai proférés contre Dieu me rendent éternellement digne de l'enfer." Quinze jours entiers il persévéra dans ces sentiments de componction, pleurant et implorant la miséricorde de Dieu, après avoir fait à un prêtre l'entier aveu de ses péchés.

Saint François remercia la bonté divine du miracle manifeste que Dieu venait d'opérer par son entremise ; et, quittant aussitôt l'hôpital, il se retira fort loin de là, car son humilité ne pouvait supporter les honneurs qu'on lui rendait, et il ne cherchait dans toutes ses œuvres que la seule gloire de Dieu. Cependant, après quinze jours de pénitence, il plût à Dieu d'envoyer au lépreux guéri une autre maladie, et il mourut saintement, muni des sacrements de l'Eglise. Son âme, en montant au Paradis, apparut dans les airs à saint François, qui était alors en prière dans un bois. " Me reconnaissez-vous ? lui dit-elle. — Qui êtes-vous ? " demanda le Saint. " Je suis, fut-il répondu, l'âme de ce lépreux que le Christ a guéri par votre intercession, et je m'envole maintenant vers la vie éternelle. C'est à vous, après Dieu, que je dois mon bonheur, soyez en béni. Oui, daigne le Seigneur répandre ses bénédictions sur votre corps, votre âme, vos paroles, sur toutes vos actions enfin ; car, par vous, une foule d'âmes seront sauvées sur la terre. Sachez qu'il n'est pas un jour où les saint Anges et toute la Cour céleste ne rendent grâce des fruits de salut opérés dans tous l'univers par vous et par les frères de votre Ordre. Prenez donc courage, remerciez le Seigneur et recevez sa bénédiction." A ces mots l'âme s'envola vers les cieux, et saint François demeura rempli de consolation."

Dans quelques jours, chers Tertiaires, nous célébrerons la fête de notre Séraphique Père. Prenons dès maintenant la résolution généreuse et inébranlable de marcher sur les traces de notre Père en triomphant de nos répugnances et en rendant, pour l'amour de Dieu, à notre prochain tous les services corporels et spirituels en notre pouvoir. Quel beau bouquet à offrir à S. François et quel compliment à lui faire que cette résolution mise en pratique ! Comme il

nous bénira et nous procurera les grâces et les consolations dont Dieu l'a pourvu si abondamment. A l'œuvre, frères et sœurs en S. François, jusqu'à présent nous avons fait trop peu. Encore mieux, encore mieux !

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. O.

---

## LE TIERS-ORDRE DANS LE PRESENT.

### I.

L'abbé Le Monnier nous a dit, chers Tertiaires, ce qu'a été autrefois le Tiers-Ordre. Sa conclusion a été celle-ci :

*“ En résumé, le Tiers-Ordre de S. François exerça au XIIIe siècle une action religieuse, sociale et politique. Il fut une pépinière de saints, acheva d'émanciper bourgeois et gens des campagnes et, dans une situation des plus critiques, mit au service de l'Eglise des légions de défenseurs.”*

De son côté le Pape Léon XIII reconnaît que le T.-O. rendit alors d'immenses services, énumérés en ces termes :

“ Les membres du Tiers-Ordre montrèrent toujours autant de piété que de courage à défendre la religion catholique ; si ces vertus leur valurent la haine des méchants, elles leur méritèrent, du moins, l'estime des sages et des bons, qui est la chose la plus honorable et la seule à rechercher. Et même Notre prédécesseur Grégoire IX, ayant loué publiquement leur foi et leur courage, n'hésita pas à les couvrir de son autorité et à les appeler, par honneur, *des soldats du Christ, de nouveaux Machabées*. Cet éloge était mérité.

“ Car c'était une grande force pour le bien public que cette corporation d'hommes qui prenant pour guide les vertus et les règles de son Fondateur, s'appliquaient autant qu'ils le pouvaient, à faire revivre dans l'Etat l'honnêteté des moeurs chrétiennes.

“ Souvent en effet, leur entremise et leurs exemples ont servi à apaiser et même à extirper les rivalités de partis, à arracher les armes des mains des furieux, à faire disparaître les causes de procès et de disputes, à procurer des consolations à la misère et au délaissement, à réprimer le luxe, gouffre des fortunes et instrument de corruption.

“ Il est vrai de dire que la paix domestique et la tranquillité publique, l'intégrité des moeurs et la bienveillance,

le bon usage et la conservation du patrimoine, qui sont les meilleurs fondements de la civilisation des États, sortent comme d'une racine, du Tiers-Ordre des Franciscains, et l'Europe doit en grande partie à François la conservation de ces biens." (*Auspicato*, 17 Sept. 1882).

Certes, voilà un bel éloge du Tiers-Ordre. Et, comme il est facile de le remarquer, il faut conclure que le T.-O. n'a pas simplement pour but, ou résultat, de sanctifier les âmes ; il procure encore, et par surcroît, les avantages temporels, le bien de la société. C'est grâce à lui que la société chrétienne, en Europe, a été maintenue. Voilà pour le passé.

Que doit faire maintenant ce Tiers-Ordre dont les annales sont si glorieuses ? N'a-t-il devant lui aucune carrière à parcourir ? Ne peut-il plus rien pour l'Église et pour les nations ? Est-il un vieillard qui n'a plus qu'à jouir par la mémoire de ses beaux jours passés ?

A Dieu ne plaise ! Si nous en croyons le Chef auguste de l'Église et du monde, le Tiers-Ordre a encore devant lui de hautes destinées, il peut rendre à notre époque, semblable en plus d'un point au XIII<sup>e</sup> siècle, des services immenses en s'opposant aux maux qui pèsent sur notre moderne société.

"Au milieu de tant et de si grands périls . . . dit le Pape, il y a lieu d'espérer beaucoup des institutions franciscaines ramenées à leur état primitif. Si elles florissaient, la foi, la piété et l'honnêteté des mœurs chrétiennes fleuriraient aussi ; cet appétit désordonné des choses périssables serait maté et il n'en coûterait pas de réprimer ses passions par la vertu, ce que la plupart des hommes considèrent aujourd'hui comme le plus lourd et le plus insupportable des jougs.

"Les hommes, unis par les liens de la fraternité, s'aimeraient entre eux, et ils auraient pour les pauvres et les et les indigents, qui sont l'image de Jésus-Christ, le respect convenable.

"En outre, ceux qui sont vraiment pénétrés de la religion chrétienne savent, de source certaine, que c'est un devoir de conscience d'obéir aux autorités légitimes et de ne léser qui que ce soit en aucune chose. Rien n'est plus efficace que cette disposition d'esprit pour extirper tout genre de vice à sa racine, et la violence, et l'injustice, et l'esprit de révolution, et l'envie entre les différentes classes de la société : toutes choses qui constituent les principes et les éléments du *socialisme*.

"Enfin la question des rapports du riche et du pauvre,

qui préoccupe tant les économistes, sera parfaitement réglée par cela même qu'il sera bien établi et avéré que la pauvreté ne manque pas de dignité ; que le riche doit être miséricordieux et généreux ; le pauvre content de son sort et de son travail, puisque ni l'un ni l'autre n'est né pour ces biens périssables, et que celui-ci doit aller au Ciel par la patience, celui là par la libéralité." (*Auspicato*)

Vous le voyez, chers Tertiaires, le Vicaire de Jésus-Christ attend encore beaucoup de vous. Mais laissez-moi encore vous citer quelques mots du même Pape qui deux ans plus tard, dans son encyclique "Humanum Genus" donnée contre la franc-maçonnerie, après avoir énuméré les dangers très-graves que fait courir à la société chrétienne cette secte diabolique, indique, entr'autres remèdes à y opposer, le Tiers-Ordre de S. François :

" Nous répétons ce que déjà nous avons exposé, savoir : qu'il faut avec grand soin propager et protéger le troisième Ordre franciscain. Toute la raison de cet Ordre, tel qu'il a été constitué par son auteur, est d'appeler les hommes à l'imitation de Jésus-Christ, à l'amour de l'Église, et à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Il doit donc pouvoir beaucoup pour supprimer la contagion de ces sociétés très-nuisibles.

" Donc, que cette sainte société se renouvelle par un développement de chaque jour, afin que parmi les fruits multiples qu'on peut en espérer, on obtienne celui-ci, de premier ordre : que les esprits atteignent la liberté, la fraternité, l'égalité des droits ; non pas telles que la franc-maçonnerie l'entend faussement, mais telles que Jésus-Christ les a achetées pour le genre humain et que François a obtenues.

" Liberté, disons nous, *des enfants de Dieu* par laquelle nous ne servons pas ces maîtres impitoyables appelés Satan et cupidités.

" Fraternité dont l'origine consiste dans un Dieu Créateur et auteur commun de tous les hommes.

" Égalité qui, fondée sur la justice et la charité, ne détruit pas toute différence entre les hommes, mais qui, par la variété des positions, des emplois et des tendances, forme cet admirable accord, ce concert qui de sa nature contribue à l'utilité et à la dignité civile."

Encore un coup, chers Tertiaires, un vaste champ vous est ouvert par le chef de l'Église. Vous pouvez aspirer à contribuer, dans une large mesure, au salut de la société ; vous devez le faire. C'est dans ce but que S. François, inspiré par le Sauveur, vous a établis ; c'est aussi dans ce

but que Sa Sainteté Léon XIII a revu et sagement tempéré votre Règle.

Ayez donc une haute et très-haute idée de votre vocation, de votre devoir, de votre puissance. Ah ! Si vous connaissiez le don que Dieu vous a confié ; si vous saviez de quoi vous êtes capables ; si vous aviez conscience de votre grandeur ; si vous agissiez comme ont agi vos premiers modèles, les tertiaires du moyen-âge ! Ne le voulez-vous pas ? ne vous sentez-vous pas excités à marcher sur leurs traces ?

Mais peut-être avez-vous besoin d'être guidés ? Eh bien ! nous vous aiderons s'il plaît à Dieu.

*A suivre.* FR. JEAN-BAPTISTE, *M. O.*

---

## CHRISTOPHE COLOMB.

### III.

Se souvenant de l'exemple paternel et des recommandations de sa pieuse mère, Christophe Colomb avait conservé à bord les habitudes chrétiennes de son enfance. Nous savons, par son propre témoignage, combien la mer avait été un aliment inépuisable pour ses élévations vers Dieu.

Dès son arrivée à Lisbonne, il allait régulièrement, chaque matin, entendre la messe à l'église de Tous-les-Saints, attenante à un couvent de femmes. Parmi les pensionnaires qui habitaient ce couvent, se trouvait dona (1) Felippa de Perestrello, de famille noble mais ruinée. Colomb l'épousa et en eut un fils nommé Diégo. Tout en continuant de travailler pour assurer son existence, Christophe, grâce à son alliance honorable, se trouva en relations avec les plus hauts personnages et eut accès à la cour du roi Alphonse V qui s'intéressait volontiers aux découvertes maritimes.

Que les voies de la Providence sont merveilleuses ! Un naufrage devient pour Colomb un bienfait. Grâce à ce désastre, notre héros se trouve porté au centre des idées qui devaient agrandir ses vues, chez le seul peuple qui s'adonne aux découvertes et acquiert des notions de plus en plus avancées sur l'Océan et les régions du Midi. Il recueille de sa belle-mère, femme d'une éminente piété, fort zélée pour l'Eglise, des renseignements très précieux. Car le mari de cette dame avait été un habile homme de mer, il avait co-opéré à la découverte de plusieurs îles, et avait laissé des notes et des journaux de

---

(1) Prononcez donia : ce mot, en espagnol et en portugais, veut dire : *dame*.

voyage. En outre la belle sœur de Colomb ayant épousé un autre noble marin, Pedro Correa, celui-ci fit part de ses voyages et de ses observations à Christophe. Enfin, par le moyen d'un toscan domicilié à Lisbonne, Colomb établissait une correspondance avec l'une des plus grandes célébrités de l'Italie, Paul Toscanelli, médecin mathématicien et cosmographe, qui était admis familièrement à la cour de Rome, et dont le roi de Portugal demandait l'avis sur des sujets touchant à la géographie et à la navigation. Nous savons par cette correspondance qu'antérieurement au mois de juin 1474, Colomb avait communiqué au savant Florentin (Toscanelli) son projet de navigation à l'ouest, espérant recueillir de ce voyage des avantages inappréciables pour la Chrétienté.

En 1476, âgé de 40 ans, Christophe résolut de tenter la réalisation de son plan. Il passa à Gênes et demanda au Sénat quelques navires équipés. S'obligeant à sortir par le détroit de Gibraltar, et à pousser vers le couchant dans la mer Océane, jusqu'à ce qu'il eut trouvé la terre où naissent les épices, et fait ainsi le tour du monde. Les Génois, qui s'estimaient maîtres profès en fait de navigation, pensaient qu'on ne pouvait les surpasser et tinrent l'offre de leur compatriote pour une orgueilleuse rêverie. Il prétextèrent la pénurie du trésor... ajoutèrent que ces désirs de découvertes n'étaient pas nouveaux ; que déjà maint explorateur avait payé par la mort sa curiosité téméraire ; les archives de la République en faisaient foi.

Refuse par le Sénat de Gênes, Colomb s'adressa, mais sans plus de succès, à Venise. De Venise il vint trouver son vieux père qui pour lors habitait Savone et avait bien du mal de vivre. Après l'avoir assisté pendant quelque temps, il se remit à naviguer, étudiant toujours et cherchant les moyens d'exécuter son gigantesque projet.

Le roi Joam II, étant monté sur le trône portugais, se montra disposé à encourager les découvertes. Christophe Colomb vint lui exposer ses idées. D'abord un peu surpris, le roi finit cependant par les goûter et se décida aux frais d'une expédition. Colomb posa les conditions de l'entreprise. Elles furent tellement royales que le monarque en prit un peu d'humeur, et qu'avant d'y souscrire il voulut livrer à la discussion les probabilités de réussite. L'incertitude du roi n'était qu'un prétexte. En réalité la demande de Colomb était jugée exorbitante et superbe, bien qu'elle fut faite avec autant de simplicité que de modestie.

Une commission fut nommée pour examiner le projet du Génois, elle se composait du docteur Diégo Ortiz, évêque de Ceuta, de Rodérigo médecin du roi et du juif Joseph, aussi médecin et maître en Cosmographie. La commission regarda le projet de Colomb comme une rêverie.

Cependant l'élévation d'esprit qui distinguait le roi Joam II plaidait à son insu la cause de Christophe Colomb. Nonobstant l'avis de la commission il continua de prendre au sérieux le plan

de ce noble étranger et le soumit à un haut Conseil composé des premières notabilités du Portugal. L'évêque de Ceuta, dont on vient de parler, se prononça contre l'entreprise. Le comte de Villaréal, chevalier de l'ordre du Christ réfuta avec cœur ses raisons. Il dit que ce plan ayant principalement pour objet la propagation de la Foi catholique, il s'étonnait qu'un prélat aussi religieux, que l'était l'évêque de Ceuta, osât y contrevenir. Rejeter cette offre, ne serait-ce pas peut-être refuser Dieu ! ne serait-ce pas au moins le desservir grandement que de négliger cette occasion de faire retentir, d'un pôle à l'autre, la voix du S. Évangile, en prenant pour organe de cette gloire la nation portugaise, dont les Princes pouvaient espérer, en récompense de leur zèle, de grands accroissements d'empire et cette illustration qui assure l'immortalité. L'assemblée applaudit ce discours, mais n'alla pas néanmoins contre l'Évêque, et Colomb n'obtint rien de cette seconde assemblée. On le laissa attendre une réponse. Le roi ne se hâta pas de la lui donner, il avait comme un pressentiment que Colomb était plus éclairé que ses conseillers.

En attendant, Christophe, ferme et résolu, ceint de cette patience austère qui sert d'armure aux âmes fortes, gagnait sa subsistance à la fatigue de sa plume et de son compas, alimentait son esprit de tout livre qu'il achetait et relisait encore avant de s'en défaire et acquérait, pendant cette inaction forcée, une instruction non moins variée que solide.

Enfin le monarque, par sa propre réflexion, fut amené à vouloir absolument risquer l'entreprise. Ce qui le retenait encore, c'était l'exorbitante rémunération qu'imposait le Génois. Dans cette perplexité, un de ses conseillers lui suggéra un moyen de concilier son désir d'expédition avec ce qu'ils appelaient la dignité de la Couronne. Ce moyen consistait à munir secrètement du plan et des instructions de Colomb un bon pilote portugais et à l'envoyer à la découverte dans la route indiquée. Connaissance prise de la terre que cherchait Colomb, on ne serait plus obligé de lui accorder une bien grande récompense. Hélas ! le roi, homme droit et habituellement loyal dans ses habiletés politiques, eut le malheur de tremper dans cette connivence. Il y participa en rougissant ; Joam II oublia qu'il était gentilhomme ; et le malheureux conseiller, dont il subit l'influence dans ce jour d'égarement, fut le Docteur Diégo Ortiz. Le fait n'est que trop avéré.

Un rayon d'espoir trompeur vint alors traverser la vie laborieusement monotone que menait Colomb, attendant toujours. Un message de la commission scientifique l'invitait à déposer, sans retard, le détail de son projet, avec les preuves à l'appui ; de telle sorte qu'on pût examiner à fond et la théorie et les moyens d'exécution de son plan.

CORRESPONDANCE DE ROME.

---

Nous sommes heureux de vous faire connaître une nouvelle qui réjouira tous les enfants de Marie ! c'est l'inscription de l'image de N. Dame du Sacré Cœur sur la liste des Madones vénérées officiellement dans la Ville sainte.

Les vrais Romains ont deux dévotions qui priment toutes les autres : il *Santissimo* et la *Madonna*. Malgré les malheurs des temps, ils ont conservé pour le Très Saint Sacrement et pour la Très Sainte Vierge le culte que leur avaient légué leurs pères. Jour et nuit la Divine Hostie est exposée dans l'une des églises de Rome ; chaque jour aussi, l'une des images miraculeuses de Marie est présentée à la vénération des fidèles.

Quand les missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun vinrent s'établir à Rome, ils apportèrent avec eux l'image de N. D. du Sacré-Cœur, appelée à juste titre l'espérance des désespérés, *spes desperantium*, et ils l'exposèrent dans leur église de la place Navone. Les fidèles ne tardèrent pas à l'invoquer et ils ne furent pas déçus dans leur espérance : des grâces nombreuses vinrent augmenter leur confiance dans l'intercession de la Sainte Vierge, invoquée sous ce titre, et voilà qu'un acte du Cardinal Vicaire a donné un nouveau et bien précieux stimulant à leur dévotion. Par un décret en date du 1<sup>er</sup> Juillet, il a placé l'image de N. D. du Sacré-Cœur au nombre des plus vénérables de la ville sainte et a fixé au 24 de chaque mois le jour de la station spéciale de prières à faire à son autel

Nous avons l'espoir d'insérer bientôt quelques nouveaux noms dans notre martyrologe franciscain ; dernièrement, le Souverain Pontife signait le décret d'introduction de la cause du Vénérable Père Modestino de Jésus et Marie, Frère Mineur Alcantarin, mort à Naples en 1854, en odeur de sainteté, et le 7 Juillet dernier, la Sacrée Congrégation, la Vénérable Marie Crocefissa des cinq plaies de Notre Seigneur.

Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites confirme le culte rendu de temps immémorial au pape Adrien III. Un autre décret approuvé par le Saint Père consacre solennellement à la Sainte Vierge tout l'État libre du Congo avec les quarante millions d'âmes confiées aux soins des missionnaires Belges.

Le Sacré Collège a perdu dernièrement un de ses membres, dans la personne du cardinal Haynald. Né en 1816, il fut préconisé archevêque de Kolocza, en 1867.

Dans le consistoire du 12 Mai 1879 le Souverain Pontife, Léon XIII lui conférait la dignité cardinalice, avec le titre de Ste. Marie des Anges. Le cardinal Haynald appartenait aux diverses Congrégations de la Propagande, de l'Index, des Indulgences, des Saintes Reliques et des Études.

Suivant l'usage traditionnel notre R<sup>M</sup>E Père Général s'est rendu dans l'église de la Minerve pour célébrer avec les Dominicains la fête de leur St. Patriarche, puis ils a repris le cours de ses visites canoniques dans les Provinces d'Italie.

Le 14 Juillet fête de St. Bonaventure, notre confrère le T. R. P. Daniel de Bassano ex-Definiteur Général, confesseur du Souverain Pontife et supérieur du Collège des Pénitenciers de St. Jean de Latran, a célébré son Jubilé sacerdotal dans le Couvent de Montelucio près de Spolète.

Le Saint Père, voulant donner au vénérable jubilaire un gage de son affection, lui a envoyé à cette occasion une jolie chasuble et un magnifique ostensorio.

Ce même jour le Collège St. Antoine était en fête. Nos jeunes religieux célébraient leur Patron, St. Bonaventure et inauguraient en même temps le temps des vacances dont le retour est salué avec joie par tous les étudiants. Après la messe solennelle chantée dans l'église du Collège à l'autel du Saint, le Révérendissime Père Général nous fit l'honneur de venir prendre part à la fête, en compagnie des Très-Révérands Pères Procureurs Généraux de l'ordre. Pendant le repas, les étudiants ont célébré, chacun dans leur idiôme, les louanges de Docteur Séraphique et nous ont fait entendre des poésies en diverses langues : en grec, en slave, en chinois etc. On se serait cru à Jérusalem le jour de la Pentecôte. La fête s'est terminée le soir par un éloquent panégyrique de St. Bonaventure et la bénédiction du T. S. Sacrement.

Après les labeurs d'une année scolaire et les fatigues des derniers examens, nos jeunes religieux avaient besoin de repos et ce besoin se faisait d'autant plus sentir qu'ils commençaient à éprouver les fâcheuses influences de la température de Rome, pendant l'été.

La Providence, toujours si bonne pour nous, a secondé d'une manière admirable les intentions du Révérendissime Père Général et nous a procuré pour le temps des vacances le séjour le plus délicieux que l'on puisse imaginer.

Palazzola est un couvent situé à cinq lieues de Rome, non loin d'Albano, sur le flanc d'une montagne, au milieu d'une magnifique forêt, et sur le bord d'un lac ravissant.

Palazzola, petit palais, est ainsi appelé parce qu'il a été construit sur l'emplacement d'un palais romain, où les consuls se réunissaient avant d'aller offrir l'encens à Jupiter sur le *Monte-Cava*, montagne voisine qui domine tout le pays.

Habité autrefois par les Cisterciens, puis par les Chartreux, Palazzola fut donné aux Frères Mineurs vers le milieu du XV<sup>e</sup>. siècle et est encore habité de nos jours par quelques Franciscains de l'Observance. C'est dans ce couvent, tombant en ruines, depuis la suppression faite par le gouvernement subalpin, assez vaste pour abriter une quarantaine de religieux, que nos étudiants, sous la conduite d'un de leurs maîtres spirituels, sont

venus passer leurs vacances. Trop nombreux pour s'y trouver tous ensemble, ils ont été partagés en deux sections : quand la première aura respiré pendant un mois l'air pur et toujours frais de la montagne, elle retournera à Rome, pour faire place à ceux qui sont restés au Collège et qui portent en ce moment le poids du jour et de la chaleur.

Vous devinez la joie de nos jennes gens dans cette charmante solitude. Chaque jour, ils font de nouvelles excursions dans la montagne, et quand au détour d'un sentier, ils rencontrent quelque Madone attachée à un arbre de la forêt ils s'arrêtent aussitôt, l'un deux chante un couplet du cantique de Lourdes et tous répètent en chœur l'*Ave Maria* : puis la bande joyeuse continue gaiement sa course, redisant encore avec l'écho de la montagne, *Ave Maria*.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.

---

ENTENDE QUI POURRA

---

II

Déjà, chers Canadiens, nous vous avons rapporté un trait de votre histoire qui montre comment une conduite opposée aux préceptes de N. S. Jésus-Christ peut provoquer ces maux temporels que l'on redoute tant. Je vais vous en citer un autre qui vient confirmer le précédent ; puisse-t-il vous prouver que les bénédictions temporelles ne sont données par Dieu à ses enfants que lorsque ceux-ci cherchent avant tout le royaume de Dieu et sa justice.

L'auteur déjà cité de la vie de Melle Mance ayant parlé de la victoire remportée en 1758 par les armes françaises à Carillon, ajoute :

“ Cette victoire faisait espérer avec fondement des jours prospères pour le Canada. On en rendit à Dieu de solennelles actions de grâces. Mais, au lieu de mériter du Ciel de nouvelles faveurs par une vie chrétienne, la plupart, comme s'ils n'eussent eu plus rien à craindre, s'abandonnèrent à la joie jusqu'à se livrer à des divertissements criminels. L'un des ecclésiastiques du Séminaire de Villemarie, prêchant peu après dans l'église paroissiale, ne put s'empêcher de faire appréhender au peuple que Dieu ne le traitât dans toute sa rigueur.

“ Craignons, mes frères, leur dit-il, que cette victoire dont vous vous êtes rendus indignes par votre conduite, ne soit la dernière que le Seigneur vous accorde, si vous n’en usez pas chrétiennement. Craignez qu’il ne se serve de nos ennemis mêmes pour nous humilier et nous perdre, si nous refusons de nous convertir. Désarmons son bras par notre pénitence, tâchons de fléchir sa colère par nos larmes ; observons ses lois et ses commandements et servons le avec toute la fidélité dont nous sommes capables.”

“ Loin de se conformer à des invitations si sages, les citoyens de Villemarie, pendant l’hiver qui suivit, continuèrent à marcher dans leurs voies. Jamais on ne vit plus de luxe dans les habits malgré la misère du temps ; jamais plus de fraudes, plus d’injustices, plus de scandales. Au printemps de 1759, le prédicateur déjà cité, prêchant de nouveau dans la même église parlait en ces termes :

“ Au lieu de nous repentir de nos anciens péchés, nous en commettons tous les jours de nouveaux et nous nous obstinons à persévérer dans nos désordres.—“ Parce que vous m’avez abandonné, dit le Seigneur, le glaive ne sortira point de vos maisons. Les cieus ne répandront plus sur vous leurs salutaires influences ; la terre, maudite dans votre péché, ne sera plus qu’une terre stérile et ingrate.—Ne nous en prenons donc qu’à nous mêmes dans les calamités qui nous affligent. Ce sont nos péchés qui ont allumé le feu de la guerre, qui ont distillé parmi nous le venin des maladies contagieuses qui ont enlevé à cette colonie tant de bons habitants et aux troupes tant de généreux défenseurs de la patrie. Ce sont nos péchés qui ont causé parmi nous cette disette générale qui nous réduit à la misère où nous nous voyons ; et le comble de notre malheur, c’est que dans notre affliction nous ne pensons point à revenir à Dieu, et qu’au lieu de l’apaiser par une sincère et véritable pénitence, nous l’irritons tous les jours par de nouvelles prévarications. Vous vous effrayez, et peut-être trop, à la vue du danger qui vous menace. Vous craignez de tomber entre les mains d’un ennemi puissant, et vous ne pensez pas que vous êtes vous-mêmes vos plus cruels ennemis, les artisans de vos propres maux. Vous êtes tranquilles sur ce qui devrait être le plus juste sujet de vos craintes et de vos alarmes. Vous pleurez sur vos misères et sur vos malheurs, et vous ne pleurez pas vos péchés qui vous les attirent. Allez, allez à la source du mal, ôtez l’iniquité du milieu de vous, faites cesser vos désordres. . . . N’avez vous pas lieu de craindre que le Seigneur ne vous livre aussi vous-mêmes entre les mains de vos ennemis, qu’il ne vous fasse souffrir de leur part les plus durs traitements et qu’il ne se venge, par leurs mains, de toutes les offenses qu’il a reçues et qu’il reçoit encore tous les jours de votre part ?”

“ Peu après, la ville de Québec tomba en effet au pouvoir des Anglais, et l'année suivante, 1760, Villemarie fut environnée tout à coup par l'armée la plus formidable qu'on eut jamais vue en Amérique. On sait que le dénouement de cette guerre fit passer le Canada sous la puissance britannique, par la capitulation de Montréal, le 8 septembre de la même année. (Vie de Melle Mance, t. 2 p. 259-62)

Ce coup ne semble pas avoir éclairé les habitants de Montréal ; quelques années plus tard (1766) les sœurs hospitalières de Villemarie dans une lettre adressée à leurs sœurs de la Flèche, après s'être réjouies de l'élévation de M. Briand au siège épiscopal de Québec, disent ce qui suit :

“ Il va sécher les larmes des bons catholiques qui sont bien rares aujourd'hui dans nos contrées, et qui souffrent persécution, manquant de secours spirituels. Priez, priez pour la conservation du peu de religion qui reste dans ce pays. Elle paraît près de s'éteindre : le libertinage est à son comble, et il se commet tous les jours des crimes atroces. Les femmes mêmes semblent avoir perdu la crainte de Dieu. . . . Là misère est toujours bien grande dans le pays. . . les vivres et les autres choses nécessaires sont d'un prix exorbitant ; mais ce qui nous fait le plus de peine, c'est de voir la dépravation des mœurs et les crimes qui se commettent tous les jours. Je crains bien que ces scandales n'attirent quelque punition exemplaire.” (ib. p. 270-271.)

Chers Canadiens, lorsque je lus pour la première fois votre histoire, je fus douloureusement affecté en voyant quels désastres vous atteignirent ; je ne m'expliquais pas vos malheurs. Sans doute je voyais bien que les rois de France ne vous secouraient guère, et que vous étiez réduits à vos propres forces, très-insuffisantes pour lutter avantageusement contre un puissant envahisseur. Toutefois quelque chose me choquait, me perçait le cœur. Il me semblait voir comme une fatalité peser sur vous et vous poursuivre sans que rien pût l'arrêter. Je ne m'expliquais pas pourquoi Dieu vous laissait subir les conséquences funestes de l'aveuglement des rois. . . . La lecture des passages que je vous ai cités fut pour moi une révélation et me soulagea. Je compris la conduite de la divine Providence sur votre pays. Dieu laissait envahir le Canada parceque celui-ci avait délaissé Dieu. C'était juste. Ce n'est pas Dieu qui se retire le premier ; c'est nous qui l'abandonnons. Eh ! sans doute, quelquefois certaines âmes innocentes sont délaissées en quelque manière par le Seigneur, mais c'est à cause du péché d'autrui. Au fond nous sommes liés les uns aux autres. Nous sommes les membres d'un même corps. Le péché des uns attaque les autres. Les inno-

cents sont victimes avec les coupables. Donc ne péchons pas et Dieu sera toujours avec nous comme un ami et un père bienveillant pour nous bénir.

Or, nous vous l'avons déjà dit, chers Canadiens, le mal se produit au milieu de vous ; la boisson, les mauvais livres, les mauvaises gravures ou images, les mauvais plaisirs tels que bals et théâtres, etc ; le luxe exagéré, et d'autres défauts ou vices vont en grandissant en Canada, et personne, ou à peu près, ne s'en préoccupe. On laisse faire, on donne liberté au mal, par conséquent on le favorise, par conséquent on s'en rend complice et on l'approuve, on le commet d'une façon quelconque. . .

Dieu ne peut être satisfait de cela. . . Tôt ou tard, si vous ne changez, il vous montrera son mécontentement. Puissè-je être compris, et que Dieu vous donne des oreilles pour entendre !

FR. JEAN-BAPTISTE, M. OBS.

---

—>>><<<—

LETTRE DE FRANCE.

---

*La bénédiction de l'Église du Sacré-Cœur — La glorification des assassins et la revanche de la canaille. — Les châtimens. — La piété Franciscaine.*

Paris, août 1891.

Depuis notre dernière lettre, la bénédiction de l'Église votive du Sacré-Cœur, à Montmartre, s'est accomplie, en présence de trois cardinaux, de quinze archevêques ou évêques et d'une foule immense de fidèles. La cérémonie du soir a été particulièrement émouvante. Après un patriotique discours du R. Père Monsabré, Dominicain, une magnifique procession d'hommes a fait le tour de la basilique; le représentant du St Siège, l'Eminentissime Rotelli, portait le St Sacrement. Arrivé sur le scuil du monument, d'où l'on domine la capitale avec ses deux millions d'habitants, le Nonce a longuement béni Paris et la France. Il avait à ses côtés l'archevêque tertiaire Mgr Richard. A l'occasion de cette solennité, le pontife Franciscain, Léon XIII, avait adressé à Mgr Richard un bref de félicitations. Le vicaire de Jésus-Christ y témoigne le désir de voir s'apaiser nos querelles et nos dissensions politiques : il exprime l'espoir que la nation Française reprendra bientôt le cours de ses immortelles destinées et redeviendra comme jadis, le soldat de l'Église romaine, la protectrice intrépide de la Justice et du droit.

Le triomphe du Sacré-Cœur, à Montmartre, a mis en rage nos Francs maçons, et des réunions anarchistes ont eu lieu, dans le

but de provoquer des émeutes contre les pèlerins. Plusieurs députés ont même demandé, à la Chambre, l'expropriation du sanctuaire. Il est juste d'ajouter que ces tentatives et ces projets insensés sont demeurés sans résultats et n'ont rencontré que le mépris.

Il fallait pourtant une revanche aux ennemis du Christ et de la patrie. Ils n'ont rien trouvé de mieux que d'élever, en plein Paris, le 14 Juillet dernier, une statue à Danton, l'un des hommes les plus sanguinaires de 1793. Et cette statue a été dressée à quelques pas de la prison dite de l'Abbaye, où, sur l'ordre de Danton, furent immolées tant de victimes. De l'aveu des historiens les moins suspects de cléricalisme, deux faits ressortent, avec évidence, de tous les témoignages et de tous les documents contemporains : Danton, — qui vivait en la compagnie habituelle de voleurs, d'assassins de profession et de prostituées, fut le véritable instigateur des massacres de septembre 1792, à l'Abbaye et aux Carmes ; ce fut lui qui institua, en outre, le tribunal révolutionnaire, tribunal odieux qui fit tomber des milliers de têtes.

Et c'est à cette canaille sanglante que notre gouvernement élève des statues !..A quand la statue de Marat, de Robespierre et de Carrier ?..

Mais puisqu'il nous a fallu évoquer les souvenirs de la période révolutionnaire, comment, après avoir craché au visage de ces bourreaux et de ces assassins qu'on ose glorifier de nos jours, ne saluerions-nous pas, en passant, la radieuse phalange de nos Martyrs Franciscains sous la Terreur. Que nos Frères du Canada le sachent en effet ; c'est l'une de nos gloires et nous aimons à la redire : après que l'Assemblée nationale eut fermé ses couvents, chassa ses religieux, anéanti ses provinces, notre Ordre de St. François vit encore, en France, plus de *trois cents* de ses membres monter sur l'échafaud, périr dans les noyades, sur les pontons et dans les bagnes, plutôt que de renier leur profession et leurs vœux.

En même temps qu'ils élevaient une statue à l'ignoble Danton, nos sectaires démolissaient, à Marseille, la statue de Mgr de Belzunce, le héros de la peste de 1720. Ce monument rappelait l'un des épisodes les plus glorieux de notre histoire, au XVIII<sup>e</sup> siècle. On sait que, sous Louis XV, la peste ayant éclaté à Marseille, avec une fureur inouïe, l'évêque Belzunce se dévoua, d'une façon magnanime, au service des pestiférés. Il eut pour coopérateurs, dans cette tâche sublime, nos religieux de St François : cinquante sept Franciscains de l'Observance et quarante trois Capucins périrent victimes de leur charité.—La statue de ce grand évêque empêchait, paraît-il, nos libres-penseurs de dormir. Tout ce qui parle de désintéressement et de sacrifice déplaît à ces puissants du jour, qui n'ont jamais su qu'emplir leurs poches avec l'argent du peuple et pour qui le but de la vie consiste à se gorger de richesses et de voluptés.

Il semble qu'à ces impudences de l'impiété en délire Dieu, qui

a pour lui l'éternité, veuille cependant répondre, dès maintenant, par de terribles avertissements. Une horrible catastrophe vient de jeter la consternation dans le pays. Dimanche soir, à la gare de St Mandé près Paris, deux trains de chemin de fer, littéralement bondés de voyageurs, se sont heurtés. Le choc a été épouvantable. Les wagons sont montés les uns sur les autres et ont été en partie broyés par les locomotives ; des réservoirs à gaz ont éclaté, communiquant le feu aux débris des voitures.

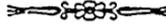
Dès lundi matin, on comptait plus de cinquante morts et de cent cinquante blessés, tous atteints de la façon la plus grave. Au total, plus de deux cents victimes. Hélas ! la plupart de ces infortunés étaient des promeneurs et des touristes qui revenaient, insoucians et bruyants, de fêtes et d'assemblées mondaines, sans avoir sanctifié le saint jour du Seigneur par l'assistance aux offices. La cause de l'accident est demeurée à peu près inconnue. Le clergé catholique s'est, comme toujours, signalé dans cette circonstance. Dès les premiers instants, des prêtres étaient accourus de toutes les localités environnantes et ils n'ont cessé de prodiguer leurs consolations et leurs secours aux blessés et aux moribonds. Mgr l'Archevêque de Paris, dans une lettre rendue publique, s'est associé à la douleur des familles qui ont vu périr quelqu'un des leurs dans cet effroyable désastre ; il a voulu, de plus, venir en aide, par d'abondantes aumônes, aux veuves et aux orphelins.

Pour terminer par quelque chose de moins triste que tout ce qui précède, pour montrer comme un coin de ciel bleu au milieu de notre horizon si chargé de deuils et de tempêtes, disons, en finissant, qu'à l'heure même où nous écrivons ces lignes, la piété Franciscaine s'affirme, sans bruit mais avec un admirable élan, à l'occasion de la fête de la Portioncule ou du grand pardon de St. François. Partout où s'élève quelque couvent Franciscain, malgré la persécution, malgré les scellés mis sur les portes de nos cloîtres par l'imbécilité et la haine, malgré le rire des beaux esprits et les haussemens d'épaules de la canaille,—de la canaille en habit noir ou en guenilles,—de longues files de pieux pèlerins se succèdent, visitant et priant, assiégeant nos sanctuaires et y revenant sans cesse ; et ils sont des milliers, des centaines de mille, dans le pays. N'y a-t-il pas là, quelque insignifiant qu'il paraisse aux yeux des sots, un fait d'une importance capitale ? Notre grand publiciste Louis Veuillot a écrit quelque part, et avec raison, que parfois une pauvre vieille femme, qui prie, pèse d'un plus grand poids dans les destinées des empires que les conquérants et les politiques, que les Sobieski et les Richelieu, que les Napoléon et les Bismark. . Puissent donc tant de prières Franciscaines, qui s'élèvent, en ce jour, vers la reine Immaculée de l'Ordre Séraphique désarmer le bras du Seigneur irrité contre nous. Daigne St. François, qui aima tant la France, lui obtenir, avec sa foi des anciens âges, de paix et de grandeur. . Puisse le Pontife Infaillible, puisse le Pape, roi des rois, voir bientôt, grâce à la vieille épée de

la nation très chrétienne, tomber ses chaînes et s'ouvrir sa prison. Car ce sont là les vœux qu'adressent au Christ et à sa mère, les cœurs et les lèvres de nos tertiaires Français.

L. DE KERAL

*Du 3e. ordre de St. François*



LE FRERE DIDACE, RECOLLET.

Marthe Fréchet et Pierre L'oiseau affligés tous deux de maladies incurables, furent parfaitement guéris après une neuvaine faite par chacun d'eux en l'honneur du Frère Didace.

Jean Lafart de la Framboise, souffrant de grandes douleurs de poitrine depuis cinq ans et regardé par les médecins comme incurable, eut recours au Frère Didace, lui promit de lui adresser une prière tous les jours de sa vie, de faire tirer son portrait et d'offrir sa famille à la Ste Vierge. Il fut aussitôt soulagé et, peu de temps après, parfaitement guéri.

Antoine Bruslé dit Rancourt, de Bécancourt, souffrait d'une douleur vive à un genou, ne pouvant recevoir aucun soulagement des médecins et obligé de se servir de béquilles, eut recours au Frère Didace. Il mit un morceau de sa robe sur son genou et se sentit aussitôt très soulagé et, au bout de 10 ou 12 jours, il se trouva entièrement guéri.

Toutes les guérisons miraculeuses ci-dessus ont été juridiquement attestées par devant le Grand-Vicaire Glandelet.

EN 1717.

En 1717, un novice Récollet, du nom de Frère Louis, était retenu à l'infirmerie par un mal au genou qui l'obligeait à garder le lit. On se préparait à ouvrir la plaie lorsque le Frère Hyacinthe, infirmier, lui conseilla de s'adresser au Frère Didace et lui appliqua sur le mal, vers sept heures du soir, un morceau de la robe qui lui avait servi. Comme il arrive souvent avant les guérisons miraculeuses, les douleurs augmentèrent jusque vers minuit. Alors le malade redoubla ses prières, puis s'endormit et reposa jusqu'à 5 heures du matin. A cette heure, il se trouva parfaitement guéri, sans aucune douleur ou enflure, ni aucune apparence du mal qu'il avait au genou. Il en fut si étonné que, ne pouvant se persuader qu'il fut guéri si promptement, il en voulut faire diverses épreuves, marchant par le dortoir et allant dans les chambres de tous les religieux. Il se rendit ensuite au chœur où il se tint à genoux pendant une demi-heure avec autant de liberté que s'il n'avait jamais eu de mal.

Les actes des enquêtes constatent de plus, pour cette année 1717, quatre autres cas de maux aux genoux qui furent guéris par l'intercession du Frère Didace.

Le 19 du mois de juillet 1717, M. Glandelet constata la guérison miraculeuse suivante :

Charles Antoine de Tonnancourt fils de Rémi Godefroy de Tonnancourt, alors Lieutenant Général des Trois-Rivières étant encore tout petit, fut affligé d'une excroissance de chair dans la gorge, des deux côtés, de la grosseur d'un œuf de pigeon. Cette excroissance lui ôta l'usage de la parole jusqu'à l'âge de 7 ou 8 ans qu'il avait, le faisait bien souffrir et menaçait de l'étouffer. Le chirurgien voulait la lui enlever, mais sa mère ne put y consentir. Suivant l'avis de quelques personnes de piété, elle invoqua le Frère Didace et appliqua sur l'endroit de la gorge le plus souffrant un morceau de sa robe. Elle conduisit de plus son enfant au tombeau du Frère Didace pendant neuf jours et l'enfant fut parfaitement guéri.

M. BASSET

Monsieur Jean Basset, curé de la Pointe-aux-Trembles de Neuville, qui a fondé le couvent des Sœurs de la Congrégation dans cette paroisse, écrivit le 1er novembre 1704 au Père Joseph Denis une lettre dans laquelle, après avoir fait connaître qu'il conservait une vénération toute particulière pour le Frère Didace, il rend compte de la guérison d'une grave maladie d'un de ses paroissiens, du nom de Julien Constantineau, obtenu par l'intercession de ce bon religieux. Cette guérison se fit d'une manière presque instantanée, pendant la nuit, après avoir mis sur lui le soir un morceau de la robe du Frère Didace.

M. FRS CHÈRE

Le manuscrit, d'où est extrait tout ce qui précède, renferme aussi la copie d'une lettre de M. François Chère, prêtre de Saint Sulpice, au Père Joseph Denis, du 31 oct. 1720. Dans cette lettre M. Chère rend compte en détail d'une longue et cruelle maladie qui le tint en danger de mort plus de deux mois. Lorsque tout était désespéré et qu'on n'attendait plus que l'agonie, il pensa au Frère Didace et fit le vœu (1) d'aller visiter son tombeau, et il obtint sa guérison.

M Chère fit ce vœu à la suggestion de M. Belmont, alors supérieur de Saint-Sulpice à Montréal et un des prêtres les plus distingués de cette Maison. Dans une lettre qu'il écrivit dans le temps, il rend ce beau témoignage à la mémoire du Frère Didace : " J'aurais bien voulu que quelqu'un m'eût donné occasion de publier la gloire et le pouvoir qu'il a auprès de Dieu. J'ai eu l'honneur de le voir, et on en parle comme d'un vrai saint ; M. Auger, son élève en a dit des choses merveilleuses."

Outre les miracles ci-dessus il y eut, en plusieurs endroits du

---

(1) Détail intéressant donné par M. Chère : " Monseigneur (de Saint-Vallier), dit-il, qui monta ici (à Montréal) sur les glaces dans le carême, voulut bien me donner une place dans son canot pour aller accomplir mon vœu, je dis quatre messes sur le tombeau du bon Frère."

pays, d'autres guérisons miraculeuses et des grâces particulières obtenues par son intercession ; mais on ne put faire les enquêtes juridiques nécessaires pour les constater, à raison de l'éloignement et des difficultés des communications, si grandes alors.

On ne voit pas que depuis 1720 il y ait eu de<sup>s</sup> guérisons miraculeuses opérées. Peu à peu le souvenir du Lon Frère Didace est tombé dans l'oubli et on a cessé de l'invoquer. Combien y en a-t-il aujourd'hui qui pensent à s'adresser à lui pour obtenir quelque grâce par son intercession. . . . . ? C'est ainsi que, par la volonté de Dieu, il en est arrivé pour la plupart des saints de l'Église qui ont été d'abord glorifiés après leur mort par des miracles propres à faire connaître leur sainteté et leur pouvoir auprès de Dieu, mais auxquels on a cessé ensuite, ou à peu près, d'adresser des prières.

Qui sait si, la confiance en ce grand serviteur de Dieu renaissant aujourd'hui, de nouvelles faveurs extraordinaires ne seraient pas obtenues par son intercession ? Alors on pourrait espérer de voir un jour son nom inscrit au catalogue des Saints que l'Église honore d'un culte public !

Quelle gloire alors pour nous, Canadiens-Français !

L'abbé CHS TRUELLE, Ptre.

FIN.

---

## NOUVELLES DE TERRE SAINTE.

DU "AMERICAN CATHOLIC NEWS,"

(Suite)

Une nouvelle église et un couvent franciscain ont été construits à Jaffa. Les anciens bâtiments, qui descendent jusqu'au quai, seront changés en *Casa Nova* ou hôtellerie pour l'usage exclusif des pèlerins ; la nouvelle église et le couvent sont situés à la partie la plus élevée de la ville qui est bâtie elle-même sur une colline escarpée dominant la mer. Le clocher de l'Église accueillera les pèlerins longtemps avant qu'il n'aient pu arriver à Jaffa ; il sera comme le doigt de Dieu montrant le ciel et disant à tous : "*Sursum corda*, car la terre dont vous approchez est la terre sainte."

Le Dimanche, 24 mai, l'église était inaugurée par le Révérendissime Père Jacques de Castelmadama, Custode des Franciscains de Terre Sainte, en présence du consul général de France à Jérusalem et une foule de chrétiens de tous rites de Jaffa de la cité sainte. Une société musicale de Port Saïd vint prêter son concours à la solennité. Le soir, l'église et le couvent furent illuminés et des feux d'artifice furent tirés dans le port. L'inauguration fut célébrée par un triduum solennel pendant lequel des

aumônes et des vivres furent distribués aux pauvres de toute croyance indistinctment, et tous s'unirent en appelant les bénédictions de Dieu sur la nouvelle église et le couvent et sur les Pères Franciscains qui ont toujours été les amis des pauvres et des nécessiteux.

Par tout ce qui précède, nous sommes en droit de conclure avec quel succès les Franciscains travaillent en Terre-Sainte où ils ont porté bien haut l'étendard de l'Eglise catholique, où ils ont maintenu vivace la foi qui autrement eût été arrachée complètement du siège de notre sainte religion. Oui sans leur courage intrépide en face de toutes les persécutions, sans leur zèle à conserver les saints sanctuaires, les Catholiques chercheraient en vain aujourd'hui une petite place pour prier tranquillement, et ils ne seraient rien moins que des étrangers dans leur propre maison. Mais tout cela a valu aux Franciscains des siècles de persécutions sanglantes et a coûté la vie à plusieurs milliers de leurs frères. Les mémoires de la Custodie nous rapportent que plus de 2000 Franciscains sont morts martyrs de la Foi catholique et de la bonne cause de la Terre-Sainte; en outre, plus de 6000 sont morts de la peste. Aller en Terre-Sainte était aller à une mort certaine. Et cependant ceux qui s'offraient étaient toujours de plus en plus nombreux, plus nombreux même qu'il n'était nécessaire. Tous souhaitaient de donner leur vie pour la sauvegarde du patrimoine de St. François.

C'est ainsi que les gardiens des saints sanctuaires ont rempli leur devoir sacré pendant plus de six siècles, conservant la foi dans ce pays et préservant on rachetant pour l'Eglise ces lieux sacrés honorés par la présence de notre Divin Maître.

Mais comment un Ordre dénué de tout bien terrestre, peut-il arriver à accomplir semblable chose? C'est vraiment merveilleux comme la Divine Providence elle-même s'est chargée de pourvoir à l'entretien de la mission de Terre-Sainte. Les Evêques de tous les pays rivalisèrent de zèle pour recommander instamment la conservation des Lieux-Saints, et, soumis à ces pressantes recommandations, les catholiques se montrèrent généreux. Empereurs, rois et princes envoyaient leurs riches aumônes et les plus pauvres donnaient leur faible obole. Mais de nos jours la foi a fait place à l'incrédulité et ainsi l'amour des Lieux-Saints s'est considérablement affaibli. Les rois et les princes ont d'autres soucis que la délivrance et la conservation des saints sanctuaires. Voilà pourquoi notre saint Père le Pape Léon XIII a pris en considération les besoins de la Terre-Sainte et, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, a recommandé de nouveau très instamment qu'une quête fut faite à cette intention dans toutes les paroisses le Vendredi Saint.

Ce n'est que par ces moyens que l'œuvre peut être menée à bonne fin, particulièrement aujourd'hui, en face des besoins toujours plus pressants, et de la concurrence schismatique, des

Russes surtout. La Russie use de tout son pouvoir et de toute son influence pour exclure autant que possible les catholiques des sanctuaires. Et comme elle dispose de plus de ressources que n'en donne tout l'univers catholique chaque année pour la Terre-Sainte, il est aisé de voir les progrès effrayants qu'elle fait.

Il faut donc que les catholiques se tiennent en éveil et qu'ils s'intéressent davantage à la cause de la Terre-Sainte. Nos ancêtres ont donné leur vie pour la reconquérir ; suivons leur exemple et devenons aussi croisés. Tous les catholiques doivent se croiser dans le but de reconquérir la Terre-Sainte par la prière et l'aumône. Que chacun dépose son offrande d'un cœur joyeux le Vendredi Saint : c'est pour le Christ et la Terre-Sainte.

D'aucuns se figurent que le temps des persécutions est passé en Palestine. Ceux qui vivent ici savent ce que signifient le despotisme turc, la perfidie schismatique et la protection française, peuvent parler différemment. Le 24 mai 1891, nous en avons eu un exemple frappant qui éclairera nos lecteurs et leur montrera à quelles difficultés sont exposés les Pères, même de nos jours, pour la conservation des sanctuaires.

Le fait s'est passé à Bethléem dans la basilique. Disons tout d'abord que deux escaliers conduisent du chœur des Grecs dans la basilique à la grotte de la Nativité. L'escalier au sud est à l'usage exclusif des Grecs : l'autre au nord est à l'usage des Arméniens schismatiques en commun avec les Latins, c'est-à-dire les catholiques. Cet arrangement est basé sur un ancien traité et adopté dans le but d'éviter tout conflit.

Or voici que depuis le 8 Décembre de l'année dernière, les Grecs ont commencé à se servir officiellement de l'escalier appartenant aux Latins. Le Supérieur des Franciscains envoya sa protestation au pacha de Jérusalem qui doit maintenir le *statu quo*. Mais gagné par les Grecs, il ne prêta nulle attention à l'affaire. Finalement, le 24 mai au matin, le sacristain des Franciscains, Frère Thomas, vit les Grecs montant de nouveau par l'escalier appartenant aux Latins. S'étant approché, il pria poliment les Grecs de passer par l'escalier de l'autre côté. Sans rien répondre, le diacre Grec tira un poignard de dessous ses habits et assaillit le Frère, essayant de le poignarder. Mais bien que le Frère eût reçu quatre coups qui transpercèrent et déchirèrent son habit, son capuce et ses vêtements intérieurs, il resta sauf comme par miracle. Il cria au secours, et tous les Grecs, quinze environ, se jetèrent sur lui. Pendant ce temps un autre Religieux, qui avait entendu ses cris, vint à son secours et asséna au diacre un vigoureux coup à la tête qui le renversa. A l'approche des Pères, les Grecs s'enfuirent dans leur couvent, emportant le diacre blessé. Les pauvres Frères étaient meurtris et couverts de sang, mais, Dieu merci, leurs blessures n'étaient pas graves. L'affaire a été portée à Constantinople et il paraît que le Sultan ayant examiné scrupuleusement (?) le cas, a défendu aux Grecs de passer autre

part que par leur escalier. Mais combien de temps cet ordre suprême sera-t-il respecté ? Les Grecs sauront bientôt trouver un autre prétexte de faire du désordre.

(A suivre.)



## LA JUIVERIE.

Tous les hommes sont sans doute les enfants de Dieu ; mais dans une famille il se trouve parfois des enfants vicieux et méchants. Les juifs, depuis dix-neuf siècles bientôt, sont dans ce cas. Ils ont crucifié N.S. Jésus-christ qui ne leur voulait et ne leur avait fait que du bien ; en outre depuis ce temps ils ne cessent, dans l'ensemble, de persécuter les chrétiens.

*Il faut donc que ceux-ci se mettent en garde contre eux.* C'est pour cela que de temps à autre nous publierons ce que nous apprendront sur leur compte. Voici quelques extraits des journaux canadiens ou français.

*L'effronterie juive.*—Un Juif, propriétaire d'une maison de la rue Dorchester, demandait aujourd'hui au Maire une licence de colporteur de cent piastres pour rien ! . . .

Heureusement que M. Beauset a découvert que le ouémandeur est propriétaire. M. Shorey l'a renvoyé Gros-Jean comme devant, bien entendu.

Le Juif dit qu'il ne veut pas se faire d'ampoules aux mains à travailler. . . . .

—On a découvert qu'on a fait en Angleterre des contre-façons de passeports britanniques qu'on envoie ensuite en Russie pour permettre aux juifs russes d'éviter le paiement de la taxe capitale de \$10 en se faisant passer pour des sujets britanniques.

UNE QUESTION GRAVE POUR LOWELL.—Presque tous les agents et gérants des manufactures de Lowell, ont reçu des lettres du comité à New-York qui s'occupe de trouver de l'emploi pour les juifs, demandant du travail pour les juifs russes qui ont été chassés de leur pays par les autorités russes. Si les gérants de moulins donnent de l'emploi à ces individus, la face des choses va notablement changer à Lowell. Les juifs arrivent aux Etats-Unis par milliers. Ils sont dépourvus de tout et demandent du travail et des salaires peu élevés. Ils sont prêts à faire tout ce qu'on leur offrira pour gagner leur vie. La société qui envoie ces circulaires offre de faire venir directement les juifs à Lowell en aussi grand nombre qu'on le désirera. C'est une question sérieuse pour Lowell et d'autres villes qui en ce moment ont à peine assez d'emploi pour leur population ouvrière. Les circulaires sont très pressantes et sont remplies d'éloges à l'adresse des juifs qu'elles recommandent.

Il y a déjà à Lowell une nombreuse colonie de Juifs polonais

et russes et ils semblent assez prospères. L'emploi des Juifs ne sera que temporaire et comme un moyen de leur procurer un pied à terre à Lowell, jusqu'à ce qu'ils puissent embrasser diverses carrières dans le commerce ou l'industrie. C'est un peuple essentiellement commerçant et leur idée est de saisir la première occasion de commencer des opérations commerciales, et bientôt ils peuvent faire surgir cette occasion.

UNE BANQUEROUTE JUIVE.—M. Fritz Perugia, beau-frère du baron Léopold de Rothschild, de Londres, et l'un des associés de la succursale de Trieste, a été déclaré en faillite pour des différences de 3 millions de francs (\$600.000,00).

Toute la presse juive a annoncé le lendemain que la famille juive payait les différences.

Or, elle offre seulement 20 % !

N'est-ce pas se moquer effrontément des victimes de ce failli ? Ah ! si les catholiques en faisaient autant, comme tous les juifs feraient entendre des clameurs d'indignations !! Catholiques, sachez crier à propos : défiez-vous du juif !

Achete, exploite et vendu par un juif.

SAINT-PETERSBOURG.—Le bruit a couru, au mois d'avril dernier, qu'un capitaine de la marine russe, nommé Schmidt, avait été condamné à mort et exécuté secrètement pour avoir vendu les plans de la défense de Cronstadt. Aujourd'hui on annonce officiellement que le capitaine Schmidt vient d'être condamné au bannissement en Sibérie. Cette clémence relative provient, d'après les explications données, de ce que le gouvernement a eu la preuve que le capitaine Schmidt était tombé entre les mains de quelques usuriers qui l'ont engagé à vendre les plans en question à un juif. Ce juif, dit-on, a agi de la façon la plus déloyale vis-à-vis du malheureux capitaine, car non-seulement il a gardé pour lui la somme payée par la puissance étrangère à laquelle les plans ont été livrés, mais encore il a dénoncé Schmidt au gouvernement russe pour toucher la prime allouée aux délateurs.

Qu'on s'étonne après cela de l'aversion profonde des Russes pour les juifs et de l'expulsion impitoyable de ces derniers de Russie. Et pour une de ces sales affaires qui éclatent au grand jour de la publicité, combien de plus tristes encore qui sont ignorées du public.

#### UN ASSASSINAT RITUEL.

Dernièrement, raconte le *Courrier de Bruxelles*, un petit garçon, fils d'honnêtes petits bourgeois, avait été assassiné dans une grange voisine de la maison de ses parents, à Xanten, près de Crefeld.

Toutes les recherches de la police sont restées infructueuses jusqu'ici ; par contre, l'autopsie et d'autres recherches ont fourni des renseignements qui ont provoqué une émotion extrême dans toute la contrée. La population accuse les juifs d'être les auteurs du crime, qui serait un assassinat rituel.

D'après la *Gazette de Francfort*, journal favorable aux Juifs, la seule entrée par laquelle on aurait pu pénétrer, le jour du crime, dans la grange, se trouve du côté de la maison d'un boucher juif ; de plus, le corps de la victime était entièrement exsangue : enfin la blessure qui avait provoqué la mort avait évidemment été faite par quelqu'un ayant l'habitude de tirer le sang.

Aussitôt ces détails connus, la population s'est portée en masse devant les maisons juives de Xanten et, sans l'intervention du clergé catholique, dit la *Gazette de Francfort*, des excès regrettables se seraient produits contre les juifs.

Depuis, les magasins des juifs sont mis en interdit, et si les autorités ne parviennent pas bientôt à découvrir le coupable, il ne restera aux juifs de Xanten qu'à liquider leurs affaires et à émigrer, si toutefois le clergé réussit à maintenir jusque-là la population et à l'empêcher de faire un mauvais parti aux juifs.

#### LICENCES JUIVES.

Deschambault, 29 juillet 1891.

*Monsieur le Rédacteur de l'ETENDARD,*

Cher monsieur,

Je vois par votre estimable journal, que des licences gratis doivent être accordées aux émigrants Juifs Russes, et que des marchands avaient déjà protesté contre cela. Je proteste de toute ma force contre cet abus, et j'espère que vous ferez tout votre possible pour empêcher cet état de choses.

Je ne veux pas approuver les pays qui chassent leurs habitants, qu'ils soient Juifs, Mahométans, etc. ; mais il serait absolument injuste d'accorder des privilèges à ces malheureux pour ruiner notre commerce, qui est déjà assez mauvais. Nous avons déjà une foule de nos concitoyens colporteurs qui nous font la guerre.

Je me souscris, Monsieur, avec considération,

Votre tout dévoué,

N. F. PARÉ,

Marchand.

NOTE DE LA RÉDACTION—Les licences dont il a été question dans l'ETENDARD ont été demandées au maire de Montréal, qui n'a aucune juridiction en dehors de cette ville. Il ne s'agit donc pas d'autoriser les nouveaux colporteurs émigrés à parcourir les campagnes. Chaque municipalité a le droit de régler cette question de colportage sur son territoire. Les marchands de la campagne peuvent donc se protéger par l'intervention de leurs autorités municipales, qui peuvent interdire le colportage sur leur territoire ou imposer une taxe aux colporteurs.

---

## LES SANCTUAIRES SÉRAPHIQUES.

### LE MONT ALVERNE.

#### II

##### III<sup>e</sup> SANCTUAIRE : *l'église de Ste Marie des Anges.*

—Un jour que François était en prière sur la montagne, il lui vient la pensée d'y bâtir une église en l'honneur de la sainte Vierge. C'est qu'en effet toutes celles qu'il bâtissait étaient mises sous le vocable de la Mère de Dieu. La Reine des Anges, charmée de cette pensée du Saint, daigne lui apparaître en la compagnie de S. Jean-Baptiste et de S. Jean. Le disciple bien-aimé l'encourage, lui désigne l'emplacement du nouveau temple : la Vierge bénie en a tracé elle-même le plan.

Le lendemain, François se rend en grande hâte chez son ami, le Comte Orlando et lui donne communication de l'apparition et montre le plan venu du Ciel.

On se met à l'œuvre avec activité : deux ans après, elle est terminée (1218). Bâtie entièrement aux frais du grand bienfaiteur Orlando, qui va y recevoir l'habit du Tiers-Ordre, y nourrir et y laisser sa mortelle dépouille, François la dédia à la Vierge, sous le titre de Sainte Marie des Anges. Notre Dame des Anges a donc pris la première possession de la sainte montagne. Cette circonstance que nous ignorions complètement, nous remplit d'une grande joie.

Devenue trop petite pour le concours du peuple, vingt-sept ans après la mort du Saint, l'église de Sainte Marie des Anges fut allongée par la partie inférieure.

En 1260, le pape Alexandre IV manda aux sept évêques : d'Arezzo, de Florence, de Fiesoli, de Pérouse, d'Assise, de Citta di Castello, d'Urbino, d'en faire très-solennellement la consécration. Elle eut lieu le 20 Août, le dimanche dans l'octave de l'Assomption, au milieu d'un grand concours de fideles. Saint Bonaventure, alors Ministre Général, était là avec tous les religieux des couvents circonvoisins. La consécration terminée, les évêques montèrent à cheval et inaugurèrent une longue procession autour de la sainte montagne, l'aspergeant d'eau bénite et lui donnant la pastorale Bénédiction.

Nous respirons un parfum tout céleste dans cette antique église de Notre-Dame des Anges de l'Avernia : c'est ici que François venait faire sa brûlante prière : ici que tant d'autres Saints ont prié après lui, chaque objet y

rappelle quelque précieux souvenir. Nous examinons tout en détail, mais nos yeux restent attachés, fixés sur ce crucifix six fois séculaire qui est là, devant nous, au centre de la muraille qui sépare l'église primitive bâtie par le saint ; et la partie ajoutée depuis. C'est le même crucifix de bois que l'homme de Dieu avait placé sur l'Autel majeur de sa chère petite église. Les armes que vous voyez placées de ça et de là de la porte principale, représentant trois lis surmontés de la croix, ce sont les armes de Comte Orlando. Elles sont conservées là par un délicat sentiment de pieuse gratitude pour transmettre aux âges futurs la mémoire du grand Bienfaiteur :

4<sup>e</sup> SANCTUAIRE.—*La Roche suspendue*—Le saint habitant encore sa première cellule, en sort un jour, et cherche un lieu solitaire, sur les flancs de la montagne, du côté de l'Occident. En descendant de roc en roc, il arrive en un endroit où les rochers montrent d'horribles déchirures : là se trouvent deux masses énormes, placées de manière que l'une d'elles, par sa position verticale, forme comme une muraille, tandis que l'autre lui est juxta posée et couchée dans le sens horizontal. On nous a toujours taxé d'incrédulité pour tout ce qui frise le merveilleux. S. François nous met, en ce moment, lui-même au pied du mur : ce serait insensé de ne pas se rendre à l'évidence. Nous aussi nous descendîmes, non plus précisément de *roc en roc*, comme notre Séraphique Père, mais par un petit escalier taillé dans ces rocs. C'est une nature sauvage, au possible : nous voici dans les entrailles du Mont : c'est le 4<sup>e</sup> SANCTUAIRE ; à notre gauche, le rocher vertical, et contre le paroi de cette première masse, debout une grande croix, de bois brut, toute déchiquetée, à sa partie inférieure, par l'indiscrete dévotion des pèlerins. Au-dessus de nos têtes, littéralement suspendu, un bloc immense. Voici les dimensions très-approximatives de ce bloc : Longueur *vingt coudées* : épaisseur en tout sens, *trois coudées*, s'épanouissant à son extrémité opposée par une largeur de *huit coudées*, et *n'adhérant* à la masse entière que par le côté le plus étroit.

Il est ici ce prodige, sous nos yeux, visible depuis six siècles, et défiant, par la brutalité du fait toute application explicative quelconque des simples lois de la nature.

A la vue de ce roc suspendu, le Solitaire de l'Alverne ne s'était point livré à une spéculation froide et stérile. Il est descendu ici, le cœur contrit et humilié, pleurant ses péchés et les péchés des autres, récitant lentement les *sept psaumes de la pénitence* ; pour lui, ces grandes déchirures doivent cacher quelque grand mystère ; et il prie le

Seigneur, si c'est son bon plaisir, de le lui faire connaître. L'Ange de Dieu lui apparait et lui dit : " Ces rochers, ô François, se fendirent à la mort de JÉSUS ! "

A partir de ce moment, le Saint prit ce lieu en singulière vénération ; il y revint souvent faire sa prière. La vue de ces rochers fendus, à la mort de l'innocente Victime du Calvaire lui faisait méditer avec encore plus de ferveur la vie et la douloureuse passion de Notre Seigneur Jésus-Christ. Les démons jaloux cherchèrent à troubler sa prière : dans leur impuissante audace, ils allèrent jusqu'à rouler de grosses pierres qui tombaient avec fracas dans ces profonds abîmes. Le Saint se plaçait à l'ombre de la Croix, et méprisait leurs ridicules efforts.

5e. SANCTUAIRE.—*Le Lit de S. François.* Depuis la révélation de l'Ange, François, cherchant les lieux qui portent le plus à la douleur, entre un jour dans une caverne, sous amas de roches brisées, pour s'y livrer à la contemplation. Cette nouvelle solitude lui devint également chère : parfois, épuisé de fatigue, il sentait le besoin d'un peu de repos. Au fond de cette grotte se voit une pierre, un peu élevée au-dessus du sol. C'est là que le Saint accordait quelques fugitifs instants à la pauvre nature épuisée. Dans la suite, d'éclatantes guérisons se sont accomplies dans ce lieu froid, obscur, humide ! ...

6e. SANCTUAIRE.—*La Grotte du Précipice.* Un jour le Saint sortant de sa deuxième cellule (1) s'en vint à l'Ouest de la montagne, en une grotte située au-dessus du roc qui, en cet endroit s'élève à pic, à une hauteur de près de quatre-vingts coudées.

Pendant son oraison, le démon arrive avec fureur et un aspect terrible, le saisit avec violence et veut absolument le jeter dans le précipice. Notre bon Père saint François, ainsi pris à l'improviste par son ennemi et ne sachant que devenir s'accrocha fortement au roc et appela Dieu à son secours. O prodige ! cette dure pierre, devenue subitement comme de la cire molle, céda aux efforts de l'homme de Dieu, et lui servit de refuge. Le démon vaincu, encore cette fois, se retira plein de confusion, et François put continuer tranquillement sa prière. La pierre revint à son état primitif, mais elle conserva l'empreinte du corps du Saint, avec la marque de ses mains et de ses doigts. Le Père Barthélemy de Pise, les vit encore très-distinctement en 1389 : ensuite les injures du temps, aidées par l'indiscrète dévotion des fidèles ont fait qu'aujourd'hui, on ne distingue ces vénérables marques que d'une manière très-

confuse,...

(A suivre).

FR. FRÉDÉRIC, M. Ols.